CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E171541** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE 27/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2017

Raison sociale : OCEANE PLOMBERIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/07/2023

Capital : 2 000

58 CHEMIN DE CASIMAJOU
40160 PARENTIS-EN-BORN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONT DE MARSAN 2017 B 00345

Siret : 831 193 644 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7161153

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 413556620001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 413556620001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 05 58 09 73 87 **Fax :** 05 58 09 73 87

Portable : 06 20 77 76 77

Responsabilité légale :
LEMAIRE FREDERIC VINCENT GÉRANT

Site Internet : http://oceaneplomberie.fr

E-mail : oceaneplomberie@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 255 462 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	13/06/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		13/06/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/05/2026 08:44

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E171541** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE **27/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2017
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/07/2023
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONT DE MARSAN 2017 B 00345

Siret : **831 193 644** **00018**

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7161153

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 413556620001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 413556620001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **OCEANE PLOMBERIE**

58 CHEMIN DE CASIMAJOU
40160 PARENTIS-EN-BORN

Téléphone : 05 58 09 73 87 **Fax :** 05 58 09 73 87
Portable : 06 20 77 76 77

Site Internet : http://oceaneplomberie.fr
E-mail : oceaneplomberie@orange.fr

Responsabilité légale :
LEMAIRE FREDERIC VINCENT GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/06/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	13/06/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/05/2026 08:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.